

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] projet d'arrêté portant ouverture et clôture de la chasse pour la campagne 2024-2025 dans le département de la Sarthe.

Date :Wed, 03 Apr 2024 21:07:09 +0200

De :laëtitia lecomte

Pour :pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Je m'oppose formellement à ce projet d'arrêté. En effet, les dégâts attribués aux blaireaux sont insuffisamment démontrés et ne sont pas de nature à justifier sa destruction systématique et illimitée dans une période sensible pour l'espèce (élevage des jeunes). De plus, la vénérie sous terre est cruelle et menace à long terme la survie de certaines populations sans avoir fait la preuve d'une quelconque efficacité sur la réduction des dégâts déclarés.

Merci.